

ARBRE à La DÉCISION

pour créer un atelier
de PPAM bio



PARTENAIRES PROJETS



PROJET RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE



La responsabilité du ministère
chargé de l'agriculture ne saurait
être engagée

S'INSTALLER

Avez-vous pensé à vous faire accompagner pour votre parcours à l'installation ?

[CONSEIL : se faire accompagner dans le parcours à l'installation permet d'avoir rapidement accès à de l'information fiable, facilite les démarches, donne l'opportunité d'avoir des avis extérieurs sur le projet. Vous pouvez d'ores et déjà consulter la page du site produire-bio.fr dédiée à l'installation (bio ou non).



Se FORMER ET EXPÉRIMENTER

Avez-vous pensé à vous former / acquérir de l'expérience avant de vous installer ?

[CONSEIL : il est conseillé de se former et/ou faire au moins une saison agricole avant de s'installer]

COMMERCIALISER ET RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS

Avez-vous pensé à définir les usages des plantes et de vos produits, et à identifier les réglementations qui y sont associées ?

[CONSEIL : le multi-usage n'est pas reconnu en PPAM : chaque produit doit être défini par un usage précis ! Il est fortement conseillé de vous renseigner précisément sur les réglementations, voire de vous former sur la question]

Dimensionner son atelier PPAM

Avez-vous pensé à dimensionner et chiffrer votre atelier PPAM ?

[CONSEIL : Il existe des supports pour vous aider à le faire, et des personnes ressources à contacter. Il est conseillé de soumettre votre projet à un avis extérieur.]

PRODUIRE ET TRANSFORMER

Avez-vous pensé à anticiper votre niveau d'équipements, de mécanisation, et l'approvisionnement en intrants et fournitures ?

[CONSEIL : Les PPAM nécessitent des intrants, équipements et du matériel spécifiques. Il est donc conseillé de se renseigner sur les fournisseurs spécialisés, auprès desquels il faut généralement commander à l'avance. De plus, anticiper ses achats est indispensable pour organiser ses investissements (emprunt, etc.)]

Cliquez sur les signes pour télécharger chaque fiche

Je recherche des informations précises sur

- Le parcours à l'installation
- Les aides
- Le foncier : y accéder ; choix ; obtenir sa viabilisation
- Les statuts

Je souhaite savoir qui peut m'accompagner

En résumé, les démarches à effectuer

J'ai plusieurs semaines ou mois devant moi pour me former

Je n'ai que quelques jours ou semaines à consacrer à ma formation

J'aimerais savoir comment financer mes formations

Je cherche un lieu de stage et/ou de salarial

Je souhaite réaliser une étude de marché

Je souhaite connaître les usages des plantes et les réglementations qui y sont associées

Je souhaite être conseillé pour le choix de mes circuits de vente

Je réfléchis à prendre une ou des labellisations

Je cherche des moyens de dimensionner mon atelier PPAM

- Ressources technico-économiques pour dimensionner mon atelier PPAM
- Réseauter avec des collectifs de producteurs

J'ai besoin de chiffrer mon projet

Je prévois de cueillir des plantes en milieu sauvage

Je réfléchis à mon niveau d'équipement pour la production

Je souhaite anticiper mes achats d'intrants et de fournitures (plants, semences, etc.)

Quel niveau de transformation de votre pro- duction ?

- Je prévois de faire de la distillation
- Je prévois de fabriquer des produits cosmétiques
- Je prévois de faire de l'herboristerie (séchage, émondage, tri)
- Je prévois d'autres transformations

Je me questionne sur l'organisation du travail et sur l'ergonomie